



AVIS

(Conformément à l'article L1133-1
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

- **Mesure de soutien à la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en raison de la crise du COVID-19 - Règlement relatif à l'octroi d'une prime communale complémentaire à la prime mobilité douce et active de la Province du Brabant wallon pour l'acquisition d'un vélo conventionnel, d'un vélo à assistance électrique, d'un kit adaptable, d'un vélo cargo ou familial, ou d'un vélo pliable - Exercice 2020**

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que le règlement susmentionné a été voté par le Conseil communal en date du 16 juin 2020.

La décision du Conseil communal peut être consultée par le public, au service Juridique de l'Administration communale, Espace du Cœur de Ville, 1, au 4^{ème} étage, à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 à 15 heures 00, à partir du 2 juillet 2020.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 25 juin 2020.

Le Directeur général,

La Directrice générale adjointe,



Karin PIRE

G. Lempereur



La Bourgmestre,



J. Chantry



AVIS

(Conformément à l'article L1133-1
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

- Mesure de soutien à la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en raison de la crise du COVID-19 - Règlement relatif à l'octroi d'une subvention communale pour l'acquisition d'une citerne à eau de pluie - Exercice 2020

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que le règlement susmentionné a été voté par le Conseil communal en date du 16 juin 2020.

La décision du Conseil communal peut être consultée par le public, au service Juridique de l'Administration communale, Espace du Cœur de Ville, 1, au 4^{ème} étage, à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 à 15 heures 00, à partir du 2 juillet 2020.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 25 juin 2020.

Le Directeur général,

La Directrice générale adjointe,


Karin PIRE

G. Lempereur



La Bourgmestre,



J. Chantry